

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 901

présenté par
M. Terlier, M. Balanant et M. Pradal

ARTICLE 27

Rédiger ainsi l'alinéa 14 :

« aa) La référence : « , L. 217-6 » est supprimée ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel